



**D
G
H
C
A**

THEME :

**HARMONISATION DES DONNEES
COMPTABLES ET EXTRACOMPTABLES
DE LA DDP, L'ACDP ET L'ACCT**





UNIVERSITA
DE
CAGLIARI

SOMMAIRE

- CONTEXTE : **DESCRIPTION DE LA SITUATION**
- OBJECTIFS VISES
- TACHES A EXECUTER
- PROPOSITIONS
- IMPACT ATTENDU





UNIVERSITY



LE CONTEXTE

LE CONTEXTE

La DDP, L'ACDP et L'ACCT sont les trois services du Trésor qui interviennent en matière de gestion et de paiement de la dette Publique:



Direction
Générale
de
la
Trésorerie
Publique



LE CONTEXTE

- La DDP, en qualité d'ordonnateur délégué et pour la gestion administrative de la dette publique;
- L'ACDP en qualité de comptable de la dette publique ;
- L'ACCT pour la mobilisation de certains emprunts considérés comme des concours à court terme destinés à couvrir des déficits de trésorerie ;



AN
G
H
C
A





UNIVERSITA'

LE CONTEXTE

- Toutefois, ces différents services qui sont censés gérer les mêmes informations, sont amenés quelquefois à produire des données souvent contradictoires préjudiciables à la fiabilité de l'information recherchée ;
- D'où la nécessité d'une harmonisation des informations comptables et extracomptables produites par ces différents services.



UNIVERSITY

LES OBJECTIFS

LES OBJECTIFS

OBJECTIFS GLOBAUX

- Harmoniser les méthodes de production et de communication des statistiques générées par ces trois services ;
- Fiabiliser les informations comptables et extracomptables ainsi produites.



D
G
H
C
A



LES OBJECTIFS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Il s'agira de fiabiliser les situations suivantes:

- Les règlements effectués par l'ACCT pour le compte de l'ACDP ;
- Les frais financiers prélevés par les SGI dans le cadre des emprunts obligataires ;
- Les tirages par paiement direct ;



ACCT
ACDP
SGI



LES OBJECTIFS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Il s'agira de fiabiliser les situations suivantes:

- Les tirages sur comptes spéciaux ;
- Les RAP au titre de la dette (intérieure et extérieure).



D
G
H
C
A





UNIVERSITA'

LES TACHES A EXECUTER





AN
G
H
C
A

LES TACHES A EXECUTER

- Concevoir ou affiner un schéma de collecte des informations nécessaires à la production des données statistiques;
- Instaurer un système d'information comptable ou non comptable permettant aux services en amont d'être au même niveau d'information.





UNIVERSITA'



LES PROPOSITIONS



D
G
H
C
A

LES PROPOSITIONS

Au titre des règlements effectués par l'ACCT pour le compte de l'ACDP:

- ➡ l'ACCT doit fournir à l'ACDP, l'état détaillé des règlements effectués pour son compte afin de lui permettre d'apurer son fichier de RAP ;
- ➡ Instaurer une rapidité dans le transfert comptable des informations relatives aux règlements effectués;





D
G
H
C
A

LES PROPOSITIONS

Au titre des règlements effectués par l'ACCT pour le compte de l'ACDP:

- ➡ Détailler les fiches de transfert en distinguant les intérêts réglés du capital ;
- ➡ À terme, désigner un seul comptable pour le paiement de la dette intérieure.



D
G
H
C
A

LES PROPOSITIONS

Au titre des frais financiers prélevés dans le cadre des emprunts obligataires :

L'ACCT doit fournir à l'ACDP au moment des transferts, l'état détaillé des montants ayant fait l'objet de prélèvement d'office.



LES PROPOSITIONS

Au titre du suivi de la dette :

- La DDP doit informer l'ACDP chaque fois que les négociations aboutissent à un rééchelonnement ou à une annulation de dette ;
- La DDP et l'ACDP doivent organiser régulièrement des séances de rapprochement de leurs données (ordonnancements, paiements, RAP) ;



ACDP





AN
G
H
C
A

LES PROPOSITIONS

Au titre du suivi de la dette :

- ➡ Permettre aux services de l'ACDP d'avoir un accès à titre consultatif au logiciel SYGADE ;
- ➡ communiquer les échéanciers mis à jour de la dette intérieure (PASFI, Bons du Trésor à l'ACCT ;
- ➡ Transmettre à l'ACCT dans un délai raisonnable les conventions de crédits relais avec les montants en intérêts et en capital ;

LES PROPOSITIONS

Au titre du suivi de la dette :

- ➡ l'ACDP doit communiquer à la DDP, dans les meilleurs délais, les montants des frais et commissions sur opérations de trésorerie transférés par l'ACCT.



ACCT





UNIVERSITA'



L'IMPACT ATTENDU



AN
G
H
C
A

L'IMPACT ATTENDU

- Fiabilisation et crédibilisation des informations comptables et extracomptables sur la dette ;
- Réduction du nombre d'intervenants dans la gestion de la dette intérieure ;
- Réduction du délai de production des données

